



je connais mon banquier je connais mon banquier



je connais mon banquier je connais mon banquier

La sélection des valeurs les plus étoilées

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier

Investir

je connais mon banquier je connais mon banquier

je connais mon banquier je connais mon banquier


je connais mon banquier je connais mon banquier



Comment choisir le bon placement? Comment accéder aux meilleurs gérants de fonds? Comment concilier prudence et performance? Quel risque prendre? Voilà certaines des questions classiques que se pose l'investisseur, quels que soient ses moyens. La réponse de la Banque Cantonale de Genève (France) SA tient en un concept: **BCGE Best of**.


2



 Le principe? Pour investir un capital dès EUR 100'000.-, vous optez pour un mandat de gestion de type BCGE Best of. Selon votre degré de tolérance au risque, nous déterminons, avec vous, la structure du portefeuille adaptée à vos besoins personnels – défensive, équilibrée ou dynamique. Votre capital est alors placé dans une gamme d'actifs financiers rigoureusement choisis, dont une sélection des meilleurs fonds de placement internationaux en actions. Avec une seule préoccupation: préserver et faire croître votre capital.




1. A qui s'adresse le mandat de gestion BCGE Best of?

 Il concerne tous ceux qui savent que, pour réaliser des performances solides et durables, il faut une gestion méthodique et structurée. Accessible dès lors que vous détenez un capital d'au moins EUR 100'000.–, le BCGE Best of vous permet de bénéficier aisément de ce qui se fait de mieux en matière de gestion de fortune¹.

3


2. Comment fonctionne le BCGE Best of?

 Le BCGE Best of est un mandat de gestion de fortune. Nous investissons le capital que vous nous confiez dans:

- Une sélection des meilleurs fonds de placement internationaux en actions
- Des obligations rigoureusement choisies pour la qualité de leur émetteur (de type "AAA" ou "AA")
- Des actifs monétaires


Selon l'évolution des marchés et votre profil de risque, notre équipe d'experts détermine la meilleure répartition des placements.

3. Comment les fonds de placement en actions sont-ils sélectionnés?


 Notre équipe suit en permanence un univers de 4'000 fonds de placement investis dans le monde entier, tous gérés de façon indépendante. A partir de nos analyses, nous effectuons une sélection méthodique et rigoureuse des meilleurs fonds. Ils doivent non seulement avoir des performances démontrées, mais la qualité de leur gestion doit également être irréprochable. Pour garantir indépendance et transparence, aucun fonds du Groupe Banque Cantonale de Genève n'est alloué aux portefeuilles. C'est là une différenciation importante de la BCGEF, en regard de la plupart des propositions de nos concurrents.

¹ Ce montant de EUR 100'000.– est le seuil qui a été retenu, car c'est le montant plancher à partir duquel une diversification satisfaisante d'un portefeuille individuel peut être assurée


4. Quels sont les risques?

 Notre approche est, sur le fond et par conviction, plutôt conservatrice et prudente. La prise de risques est mesurée, suivie et contrôlée. L'allocation des actifs permet d'obtenir une répartition adéquate, selon votre profil, entre gain en capital et rendement. Cette répartition est en permanence ajustée pour tenir compte de l'évolution des marchés.

5. Quel est l'horizon de placement du BCGE Best of?

 Le mandat de gestion BCGE Best of vise à obtenir la meilleure performance possible sur le long terme. Dans cette perspective, la durée de placement minimum conseillée est de cinq ans. C'est en effet dans la durée que votre épargne s'appréciera et c'est dans cette logique que nous agissons.

6. Comment le profil de risque d'un investisseur est-il défini?

 Un entretien approfondi avec un gestionnaire de la BCGEF permet de préciser votre degré de tolérance au risque et votre horizon d'investissement. Cet entretien est déterminant pour choisir le profil de risque le mieux adapté à vos besoins personnels:

BCGE Best of "défensif", privilégiant la préservation du capital et le rendement. Pour le BCGE Best of défensif, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:



	Min. – Max.
Liquidités:	0% – 25%
Obligations:	55% – 75%
Actions:	10% – 30%

BCGE Best of "équilibré", s'attachant à réaliser un équilibre entre valeurs à rendement fixe et gains en capitaux. Pour le BCGE Best of équilibré, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:



	Min. – Max.
Liquidités:	0% – 25%
Obligations:	35% – 50%
Actions:	30% – 50%

BCGE Best of "dynamique", mettant l'accent sur la réalisation de gains en capitaux tout en maintenant une part investie en obligations. Pour le BCGE Best of dynamique, la répartition des placements peut varier de la façon suivante:




	Min. – Max.
Liquidités:	0% – 25%
Obligations:	25% – 35%
Actions:	45% – 70%







7. Quels sont les frais?

 La tarification du BCGE Best of est basée sur un forfait tout compris (“all in fee”) très avantageux. Ce forfait comprend la constitution du portefeuille, sa gestion, son suivi permanent et tous les frais de fonctionnement tels que courtages, taxes de bourse, commissions d’entrée et de sortie des fonds de placement, droits de garde des titres... Il inclut également l’information régulière que nous vous adresserons, aussi bien celle portant sur l’évolution de votre portefeuille, que celle précisant la stratégie de placement de la Banque Cantonale de Genève.


8. Quelles sont les performances?

 Les performances dépendent en premier lieu de l’évolution des marchés financiers. Elles varient ensuite selon la classe de risque retenue: un portefeuille dynamique aura des performances sensiblement plus élevées qu’un portefeuille défensif en période boursière favorable, alors qu’il sera plus fragile lorsque les marchés boursiers seront orientés à la baisse. Depuis leur création, les mandats BCGE Best of ont, en règle générale, affiché des performances supérieures aux indices de référence.

9. Quelle est la fréquence des informations?

 Chaque mois, nous publions les informations concernant les fonds qui composent votre portefeuille. Ces informations vous permettent de suivre son évolution et, si vous le souhaitez, de modifier votre profil de risque. En outre, chaque année, nous vous adressons un relevé complet de votre portefeuille. Enfin, votre conseiller se tient à votre disposition pour toute précision.

10. Vous souhaitez mettre en place un mandat de gestion BCGE Best of?

 Prenez contact avec votre conseiller de la Banque Cantonale de Genève (France) SA pour vous orienter. L’état de vos avoirs, votre aptitude à accepter un risque et votre horizon de placement seront clairement étudiés. Le portefeuille qui correspond le mieux à vos besoins personnels sera alors établi avec une répartition adéquate d’actifs monétaires, d’obligations et de fonds de placement en actions, sélectionnés parmi les meilleurs du monde.

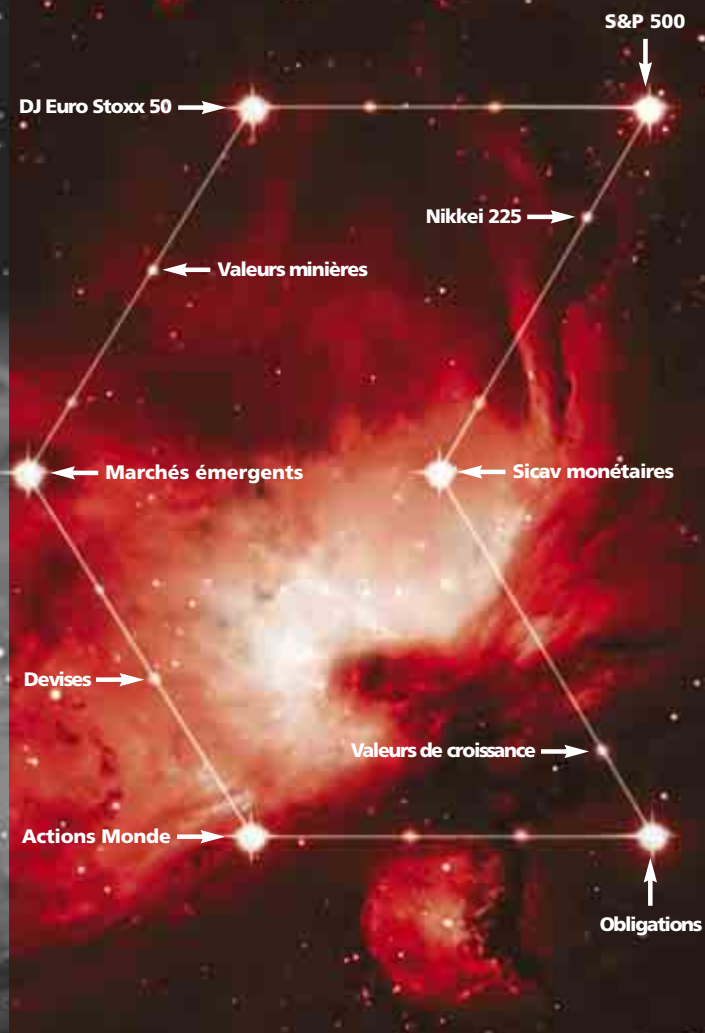
Le BCGE Best of vous offre une multitude d'avantages:

Accessible	Le mandat de gestion BCGE Best of est accessible dès EUR 100'000.–	Transparent	Des conseils personnels et des informations régulières vous permettent de suivre votre portefeuille de façon claire et détaillée
Équilibré	L'allocation appropriée d'actifs, associée à une sélection des meilleurs fonds de placement internationaux, permet de constituer un portefeuille de qualité	Indépendant	Les fonds de placement que nous sélectionnons sont gérés en toute indépendance. Aucun fonds du Groupe Banque Cantonale de Genève n'est alloué aux portefeuilles
Personnalisé	Votre degré de tolérance au risque et votre horizon de placement sont examinés avec soin, pour déterminer une structure personnalisée du portefeuille	International	Notre sélection de fonds se fait à l'échelle du monde entier pour vous permettre de bénéficier des évolutions les plus favorables
Professionnel	Une équipe de conseillers aguerris, associée à une sélection des meilleurs fonds de placement internationaux, fait du BCGE Best of un centre de compétences unique	Performant	Les caractéristiques du mandat de gestion BCGE Best of permettent un accès aux meilleurs fonds de placement internationaux en actions, tout en respectant votre profil de risque
Contrôlé	L'évolution économique et financière est suivie en permanence et les investissements sont réalisés avec rigueur et discipline	Avantageux	Grâce au volume que nous gérons, vous bénéficiez de tarifs compétitifs. La tarification forfaitaire évite, en outre, toute surprise



 **BCGE | Best of™**

Une sélection indépendante des meilleurs placements internationaux



Banque Cantonale de Genève (France) SA

20, place Louis Pradel
69001 Lyon
Téléphone: 04 72 07 31 50
E-mail: lyon@bcgef.fr

46, avenue Gambetta
74000 Annecy
Téléphone: 04 50 66 03 06
E-mail: annecy@bcgef.fr

Internet: www.bcgef.fr



Une société du Groupe Banque Cantonale de Genève